

**Séance du Conseil municipal du 7 mai 2015**  
**Extrait du procès-verbal**

...

## **6. Communications des commissions et délégations du Conseil municipal**

M. Borda d'Água a plusieurs communications. Tout d'abord concernant la commission Culture, comme l'a mentionné Mme Grandjean-Kyburz dans ses communications, « Les assises des écoles de musique » ont eu lieu le 30 avril dernier. La commission a reçu des écoles de musique comme L'Accademia d'Archi, l'Orchestre Buissonnier et la Lyre de Chêne-Bougeries, ce qui lui a permis d'avoir une vision plus claire sur l'organisation de ces écoles, leurs besoins financiers et leurs besoins en infrastructures. Elle se penchera durant la prochaine législature sur la façon de palier certains manquements de la commune vis-à-vis de ces écoles. M. Borda d'Agua signale ensuite que la prochaine séance de la commission Culture devait se tenir le 28 mai. Comme le concert du centenaire du *Chênois* a lieu ce même soir, elle a été annulée, de même que la séance du 11 juin est programmée le 3 courant.

M. Borda d'Água signale ensuite que :

- Le comité du 3 Chêne Culture se réunira en séance extraordinaire la semaine prochaine afin d'avancer sur le dossier de l'acquisition et de la transformation de la gare de Chêne-Bourg en espace culturel, pour donner suite à la lettre de M. François Longchamp.
- L'assemblée générale des Editions chênoises se tiendra le 27 mai prochain.
- Concernant *Le Chênois*, un concert aura lieu le 28 mai 2015 à 20h00 au Point Favre. Par ailleurs, l'annuaire est actuellement en phase de vérification des données ; les communications sur les annonces à publier doivent être transmises à la rédaction d'ici au dimanche 10 mai. Une maquette toilettée devrait arriver dans les boîtes aux lettres à partir de septembre. Enfin, l'assemblée générale aura lieu le 18 mai à 18h30 à la salle Louis-Valencien à Thônex.

En l'absence du vice-président, Mme Sobanek cède la présidence à M. Spinelli, membre du bureau, afin de s'exprimer en tant que présidente de la commission Sociale. Lors de son avant-dernière séance, la commission a reçu un représentant du Club en fauteuil roulant, suite à la motion votée par le Conseil municipal visant à examiner les accessibilités et l'aménagement notamment des espaces publics mais aussi des trottoirs pour les handicapés. Mme Sobanek rappelle que l'obligation découle de la nouvelle constitution. La commission va poursuivre sa réflexion.

Par ailleurs, lors de sa dernière séance, la commission a manqué de temps pour traiter la pétition concernant l'association Caddie Service. Actuellement, Caddie Service n'offre ses prestations qu'à la Coop de Villereuse, et donc dans aucun autre supermarché sur le secteur. Il faudra que la commission reprenne le sujet lors d'une prochaine séance.

La commission a aussi tenté de discuter de la politique du logement. Il faudra probablement auditionner des personnes qui travaillent dans des fondations pour le logement pour avoir une vision complète.

Mme Sobanek reprend la présidence.

**Séance du Conseil municipal du 7 mai 2015**

**Extrait du procès-verbal**

M. Gross signale que la prochaine séance de la commission Mobilités-Nature-Environnement aura lieu le 4 juin également. Les commissaires recevront un membre de la direction CEVA, dans le cadre du projet Voie verte. Il faudra donc que le bureau vérifie qu'il n'y ait pas un conflit d'agenda entre les différentes séances de commissions.

M. Martinez a pu intégrer la commission Territoire au cours de la législature. Pour ceux qui ne seront pas là lors de la prochaine législature et qui ont suivi le dossier « Montagne », il signale que la commission avait évoqué l'utilité de créer une commission ad hoc pour le traitement de ce dossier. Au sein du PLR, M. Martinez a fait savoir qu'il se porte volontaire pour participer à cette commission ad hoc. Par ailleurs, le PLR soutiendra la demande consistant à inscrire une ligne au budget afin que le Conseil administratif puisse intervenir concrètement dès que possible.

M. Karr demande à M. Gross si la séance de la commission Mobilités-Nature-Environnement que prévoit le calendrier communal le jeudi 21 mai est maintenue.

M. Gross répond que, d'entente avec M. Casoni, cette séance a été supprimée au profit de la séance du 4 juin.